ffgolf
Comité départemental
des Pyrénées-Atlantiques

DEFI DES MOINS DE 13 ANS DES PYRENEES ATLANTIQUES
SAISON 2026/2027

V1 Saison 2026 & 2027

NOUVEAU REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2026
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le Défi se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants des golfs de :

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle,
Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Epherra.

Ces rencontres sont ponctuées par une finale (voir forme de jeu)
Le calendrier des rencontres est à consulter sur le site du Comité.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent

1-2) Être nés **en 2017 et après**

- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf

1-3) Catégories et critères.

- **DEFI : cette compétition concerne les enfants dont l'index est compris entre 45 et 51**

titulaires de l'un des deux drapeaux de couleur suivant : blanc, jaune MINIMUM

1 semaine avant le 1er tour

A l'inscription avoir fait un minimum de 3 fois 9 trous en compétition (exemple juniors séries

Ou être autonome. Responsabilité du pro et du responsable de l'école de golf.

(inscription effective sur EXTRANET à la date de l'inscription)

Si un enfant se classe durant la saison, il restera en compétition dans la catégorie « Défi » sauf demande expresse de son encadrement et après accord du Comité d 'épreuve.

NOTA : **Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.**

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par **l'intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (ffg64jeunes@gmail.com), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence, index des joueurs et vérification de la mise à jour de l'Attestation Médicale. (Ces données sont impératives)**

III – FORME DE JEU

- 3 tours sur 9 trous pour tous.

- **Score Maximum, 9 par trou, Score Brut.**

-Les Distances de jeu ; parcours adapté mis en place par le Comité suivant les directives FFG prévues au Vademecum.

-**Finale** : à Salies de Béarn courant Mai. (parcours adapté, distances considérées)

La sélection sur 3 tours : les 2 meilleurs résultats.

30 enfants seront sélectionnés, tous résultats et clubs confondus.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum)

- **Les cadets , les chariots électriques , les instruments de mesure et le téléphone ne sont pas autorisés.**

- Pendant le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs qu'ils soient (parents, grands-parents ou amis ne sont pas admis sur le terrain

Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, sont admis.

- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte, à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe).

4-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue de chacune des épreuves ; les trois premières filles et les trois premiers garçons (score brut) seront récompensés.

Un tirage au sort est prévu à chaque épreuve.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,

§§§§§§§§§§§§§§§§§§